



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Subvention à l'Union Sociale pour l'Habitat en Bourgogne

Le Grand Dijon depuis 2002 s'est engagé dans un soutien très important aux organismes de logements à loyer modéré qui s'est renforcé notamment avec la signature en 2006 de la délégation des aides à la pierre, la garantie à 100 % des prêts sollicités par les bailleurs auprès d'organismes financiers, la signature d'une lettre globale de financement pluriannuelle avec la CDC.

Pour répondre aux besoins de logements à loyer modéré, plusieurs bailleurs sociaux (OPAC, OPH 21 et le Foyer Dijonnais) ont décidé sur proposition du Grand Dijon, de procéder à une analyse fine de leur dette et des choix possibles qu'il faudrait opérer ainsi qu'à la participation à une plateforme financière mutualisée et pour se faire de faire appel à un organisme spécialisé.

L'USHB assure la maîtrise pour le compte de 3 organismes. Le Bureau d'études retenu est la Société Finances Active qui n'est affiliée à aucun organisme financier prêteur, gage d'une impartialité totale.

Le coût de la prestation s'élève à 35 712 € T.T.C. comprenant deux volets : remisé de l'audit de la dette et accès aux services interactifs de Finances Active dont l'appui des consultants financiers pendant 1 an assurant (veille juridique, réaménagements d'emprunts, prospective).

En raison de l'intérêt d'une telle démarche à la fois pour les organismes mais aussi pour le Grand Dijon, pour les prochaines années, il vous est proposé d'apporter une aide correspondant à 50 % du coût de l'opération, soit 17 856 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne, une subvention de 17 856 €,
- **de mandater** le Président pour en assurer l'exécution,
- **de prélever** la somme sur les crédits ouverts au budget 2008.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008



Pierre PRIESTICH



19 DEC. 2008

Publié le

Déposé en Préfecture le